L'Eclaireur du Gâtinais, 20 septembre 2017

Le 24 septembre, les grands électeurs du Loiret votent

Trois sénateurs à élire ce dimanche

Ce dimanche, la moitié de la France vote. Plus précisément, les grands électeurs de la moitié des départements français sont appelés aux urnes pour les élections sénatoriales.

Le Loiret fait partie des départements dont les postes de sénateurs sont à renouveler.

Dimanche, 1 667 Loirétains convergeront ainsi à Orléans pour participer au scrutin. Ce sont les « grands électeurs ». Un collège électoral composé des représentants élus de toutes les communes du département (en proportion de leur population), des conseillers départementaux et régionaux, des députés et des sénateurs eux-mêmes.

Division à droite, division aussi chez les soutiens au président Macron

Deux des trois élus actuels du Loiret au Sénat sont candidats à leur réélection : Jean-Noël Cardoux (LR) et Jean-Pierre Sueur (PS). Éric Doligé (LR), qui siégeait au Palais du Luxembourg depuis 2001, ne brigue pas un nouveau mandat. L'ancien président du Conseil départemental, Hugues Saury (ex-LR), postule au sein d'une liste divers droite qui piochera forcément dans le même réservoir de voix que celui de M. Cardoux.

La division est également dans le camp du parti du président Macron. Il y a la liste officielle de La République en marche et une seconde se réclamant de la « majorité présidentielle ». Autres forces en lice : une liste Parti socialiste, une liste d'indépendants, une liste Front national et une liste PCF.

Dans le Loiret, le scrutin est à la représentation proportionnelle. Il n'y aura donc qu'un seul tour.

Les têtes de liste : de haut en bas, de g. à dr., Jean-Noël Cardoux, Philippe Le Dem, Hugues Saury, Jean-Pierre Sueur, Bruno Lonzeint, Charles de Gevigney, Aline Mérieu, Dominique Tripet.

Les huit listes en présence

• **« Dynamisme des territoires et ruralité »** : Jean-Noël Cardoux, Muriel Saugrain, Jean-Claude Bouyard, Bernadette Absolu, Éric Doligé.

• **« Reconnaissance des élus locaux »** : Philippe Le Dem, Isabelle Roquet Gbali, Alphonse Proffit, Corinne Lefèvre, David Besse.

• **« À vos côtés ! »** : Hugues Saury, Monique Bevière, Jean-Jacques Malet, Michèle Joseph, Alain Touchard.

• **« Pour le Loiret et ses communes : dynamisme et solidarité avec Jean-Pierre Sueur »** : Jean-Pierre Sueur, Anne Leclercq, Denis Thion, Anne Besnier, Bernard Delaveau.

• **« Majorité présidentielle avec E. Macron »** : Benoît Lonceint, Fabienne Leproux, Alain Aché, Élise-Laure Verrière, Denis Journes.

• **« Liste bleu Marine pour la défense de nos communes et de nos départements »** : Charles de Gevigney, Jeanne Beaulier, Philippe Lecoq, Nadine Boisgirault, Ludovic Marchetti.

• **« Loiret, territoire d'avenir »** : Aline Mérieu, Éric Delfieu, Béatrice Osfanlami, Éric Golhen, Nathalie Lucas.

• **« Des moyens pour nos communes et nos services publics locaux avec Dominique Tripet »** : Dominique Tripet, Franck Daumaumani, Maryvonne Hautin, Daniel Thouvenin, Véronique Dandin.

Les Gâtinais engagés

Plusieurs élus gâtinais sont sur les rangs : Jean-Jacques Malet (Bellegarde) sur la liste d'Hugues Saury ; Bernadette Absolu (Vimory) sur la liste LR ; Bernard Delaveau (Pauvourt) sur la liste PS ; Franck Donaumont (Châlette) sur la liste PCF ; Éric Delfieu (Châtillon-Coligny) et Nathalie Lucas (Thorailles) sur la liste En Marche !, Alphonse Proffit (Étrepiers du Gâtinais) sur la liste « Reconnaissance des élus locaux », Ludovic Marchetti (Amilly) sur la liste FN.

Phoca PDF